

ENERGIE - Sites de production d'énergie

Echelons administratifs

- Préfecture de région
- Préfecture
- Sous-préfecture
- Limites des départements

Sites de production en projet

-  Eolien en mer
-  Hydrolien en mer

Sites de production (situation à avril 2016)

-  Centrale nucléaire
-  Centrales électrique
-  Eolien terrestre

Sites de production (situation à mars 2015)

-  Biogaz (déchets)
-  Biomasse (y.c. chaufferies bois indust. et collective et méthanisa. collective et à la ferme)
-  Déchets ménagers
-  Hydraulique (y.c. barrage hydro-électrique et microhydraulique)
-  Photovoltaïque

Réseau de transport électrique

-  Ligne 400kV
-  Ligne 225kV
-  Ligne 90kV

Commentaires:
La carte n'affiche que les installations dont la puissance est supérieure à 1 MW pour les chaufferies bois, à 100 kW pour les ouvrages hydrauliques et à 500 kW pour les installations photovoltaïques.

Sources :
© IGN Geofia 2013,
DREAL-NORMANDIE
Données Lignes et Postes - RTE
22/07/2014
Production:
Le 30/05/2016 - DREAL-NORMANDIE

0 15 30 km

